



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

caisses

Question écrite n° 26014

## Texte de la question

M. Francis Hillmeyer demande à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées si les effets désastreux de la canicule en France ne devraient pas conduire à créer rapidement une cinquième branche de la sécurité sociale, qui correspondrait aux besoins d'autonomie non seulement des personnes âgées, mais également à ceux des personnes handicapées. Ce cinquième risque répondrait aux besoins d'assistance, de services et de ressources de toutes les personnes qui ne sont pas capables d'effectuer seules les actes de la vie quotidiens. Ne pourrait-il pas s'agir d'un nouveau système sanitaire et social alimenté par des ressources prédéfinies et organisées au plan national, comme par exemple une surtaxe nationale, infime, mais identifiable par chacun, sur le prix de la ressource-vie qui est l'eau potable au robinet ou à la bouteille, sans oublier les milliards de mètres cubes d'eau turbinés par EDF dans nos fleuves et canaux ou pompés pour les besoins industriels ?

## Données clés

**Auteur :** [M. Francis Hillmeyer](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26014

**Rubrique :** Sécurité sociale

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 octobre 2003, page 7603